Cinquante-neuvième année. - N ° 200 A Vendredi 17 octobre 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2564

06 – ALPES-MARITIMES

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANTIBES

Jugement d'ouverture

Date : 7 octobre 2025.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
790 861 595 RCS Antibes.
MBS.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Enseigne : La Cabane de l'Ecailler.
Activité : poissonnier, écailler, traiteur de la mer, ainsi que toutes activités similaires ou connexes, l'activité de vente au détail, demi-gros et vente ambulante des produits de la mer, des conserves et produits y afférents sous toutes ses formes, à déguster sur place ou à emporter..
Adresse : Cité Marchande, 7 Rue Jean Raymond Giacosa, 06800 Cagnes-sur-Mer.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2025, désignant liquidateur SCP b.t.s.G² Prise en la Personne de Maître Denis Gasnier 2 avenue Aristide Briand 06600 Antibes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.